

Communiqué de Presse

Lancement du PRSE 2

Le vendredi 17 décembre, de 11 h 30 à 12 h 30,
Hôtel de la préfecture, Salle des audiences

**Signature tripartite du deuxième plan régional santé environnement (PRSE 2) 2010 - 2013
par le Préfet de la région des Pays de la Loire et les représentants de la Directrice générale de
l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Président du Conseil régional.**

Pour illustrer l'impact du plan pour le public, deux acteurs d'éducation à la santé environnementale feront part de leurs expériences pour améliorer la qualité de l'air intérieur :

- la conseillère médicale en environnement intérieur du CHU de Nantes,
- l'association UFC Que Choisir.

Les enjeux du PRSE

L'environnement est un déterminant majeur de la santé humaine : sa qualité ou sa dégradation ont des impacts importants sur les populations. Le deuxième Plan Régional Santé Environnement (PRSE 2) a identifié 10 actions prioritaires pour un environnement favorable à la santé des habitants de la région Pays de la Loire pour la période 2010-2013.

Les 10 actions retenues concernent l'air extérieur et intérieur, la ressource en eau, l'eau distribuée, l'amiante, l'habitat indigne, le bruit, les zones de cumul de nuisances environnementales, la prévention des risques auditifs liés à l'écoute de la musique amplifiée, l'éducation à la santé environnementale.

Les acteurs du PRSE

Le PRSE2, est le résultat des travaux concertés réalisés de juin 2009 à janvier 2010 par 9 groupes de travail réunissant environ 170 partenaires (Etat, collectivités, associations, monde économique et salariés) et d'une large consultation menée de mai à juillet 2010 sur le projet de PRSE2 (contributions écrites, diffusion sur internet, 4 réunions publiques à Angers, Laval, la Roche-sur-Yon et Le Mans). Le groupe régional santé environnement (GRSE) co-présidé par le Préfet de région et le président du Conseil régional a orienté et validé ces travaux. Le GRSE est composé de représentants des 5 collèges du Grenelle : Etat, collectivités locales, associations, employeurs et salariés.

Trois objectifs stratégiques

De ces travaux émergent trois objectifs stratégiques :

- identifier et réduire les expositions aux nuisances environnementales
- aménager le territoire de manière à préserver ou créer un environnement favorable à la santé
- sensibiliser, informer et former les professionnels, les décideurs et la population à la santé environnementale.

Retrouvez le PRSE2 et des informations complémentaires sur :

- le site internet de la Dreal Pays de la Loire : www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/ rubrique "Prévention des risques et nuisances /risques chroniques et sanitaires / plan régional santé environnement"
- le site internet de l'ARS www.ars.paysdelaloire.sante.fr, rubrique "votre santé / votre environnement"

Contacts presse :

- DREAL : Nathalie Bourgeois, chargée de projet PRSE2 02 51 85 80 62 - Virginie Breton, chargée de communication : 02 53 46 59 09
- ARS : ars-pdl-communication@ars.sante.fr - Référent technique : Gwénaëlle Hivert, chargée de projet PRSE2 : 02 40 12 82 23